

Séance ordinaire du 9 mai 2016

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce neuvième jour du mois de mai deux mille seize à dix-huit heures trente-quatre, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du conseil Jean-Pierre Bazinet, Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Mario Fortier, René Fortin, Clément Genest, Ann Jeffrey, Janet Jones, Pierre Lainesse, Réjean Lamontagne, Robert Maranda, Fleur Paradis, Michel Patry et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, et Marlyne Turgeon, greffière par intérim.

CV-2016-04-60

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 9 mai 2016, tel qu'il est modifié par l'ajout des affaires suivantes :

« Avis de motion

Avis de motion du Règlement modifiant le Règlement RV-2010-09-78 sur les pistes cyclables et récréatives
Document d'aide à la décision POL-2016-014 »

« Avis de motion

Avis de motion du Règlement modifiant le Règlement RV-2010-09-41 sur les nuisances, la paix, l'ordre, le bon gouvernement, le bien-être général, la sécurité et les animaux
Document d'aide à la décision POL-2016-014 »

« Comité exécutif

Proclamation de la *Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie* »

« Développement économique et promotion

Échange d'une partie du lot 5 444 092 du cadastre du Québec contre une partie du lot 2 434 898 de ce cadastre, cession de servitudes sur une partie des lots 5 444 092 et autres de ce cadastre et acquisition de servitudes sur une partie des lots 5 887 658 et autres de ce cadastre (rue Saint-Laurent, secteur de la Traverse)
Document d'aide à la décision DEV-2016-089 »

« Développement économique et promotion

Entente relative à un projet de compensation environnementale à intervenir avec Les développements de demain inc. et engagement envers le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Document d'aide à la décision DEV-2016-092 »

« **Comité exécutif**

Félicitations à la Coopérative Forêt d'Arden »

« **Comité exécutif**

Résolution visant à témoigner de notre solidarité envers les habitantes et habitants de Fort McMurray en Alberta aux prises avec de violents incendies de forêts »

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-04-61

Période de questions

Environ 15 personnes assistent à la séance. Plusieurs personnes posent des questions et émettent des commentaires.

CV-2016-04-62

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 avril 2016

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 25 avril 2016.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-04-63

Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 19, 25 et 26 avril 2016

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 19, 25 et 26 avril 2016 est déposé.

CV-2016-04-64

Besoin de main-d'œuvre à la Direction des infrastructures

[Document d'aide à la décision RHAC-2016-032](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

D'autoriser le mouvement de main-d'œuvre à la Direction des infrastructures,

tel qu'il est précisé en annexe à la fiche de prise de décision RHAC-2016-032, et d'autoriser le maire et la greffière à signer la lettre d'entente, telle qu'elle est annexée à cette fiche de prise de décision.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-04-65

Aide financière à Rues principales Saint-Romuald inc.

[Document d'aide à la décision DG-2016-120](#)

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau

Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'accorder une aide financière au montant indiqué à la fiche de prise de décision DG-2016-120 à Rues principales Saint-Romuald inc., pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-04-66

Entente intermunicipale à intervenir avec la Ville de Québec pour la fourniture de services de réception et le traitement des boues des installations septiques

[Document d'aide à la décision ENV-MR-2016-010](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté

Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

De conclure l'entente intermunicipale à intervenir avec la Ville de Québec pour la fourniture de services pour la réception et le traitement des boues des installations septiques, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision ENV-MR-2016-010, et d'autoriser le maire et la greffière à signer cette entente.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-04-67

Appui à l'Atelier occupationnel Rive-Sud inc. concernant une demande d'aide financière au programme *Économie Sociale et Mobilisation des collectivités* de RECYC-QUÉBEC

[Document d'aide à la décision ENV-MR-2016-011](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté

Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

D'appuyer en principe la démarche de l'Atelier occupationnel Rive-Sud inc., concernant une demande d'aide financière au programme *Économie Sociale et Mobilisation des collectivités* de RECYC-QUÉBEC.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-04-68

Décret des travaux d'aménagement dans le parc des Chutes-de-la-Chaudière

Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-057

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda

Appuyé par le conseiller Michel Turner

De décréter des travaux d'aménagement dans le parc des Chutes-de-la-Chaudière.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-04-69

Financement de la dépense relative à la fourniture de services professionnels pour la préparation des plans et devis et de la surveillance du projet de réfection et de prolongement de la rue J.-B-Renaud (Parc industriel Bernières)

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-067](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda

Appuyé par le conseiller Michel Turner

De financer la dépense relative aux services professionnels pour la préparation des plans et devis et de la surveillance du projet de réfection et de prolongement de la rue J.-B.-Renaud (Parc industriel Bernières) (phases 1 et 2) au montant maximal de 306 000 \$, à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté, à être renfloué à la suite de l'entrée en vigueur d'un règlement d'emprunt à être adopté pour financer cette dépense.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-04-70

Demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (arrêt obligatoire sur la rue Beaulieu, secteur Saint-Jean-Chrysostome)

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-079](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda

Appuyé par le conseiller Michel Turner

De demander au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports d'analyser la possibilité d'implanter un arrêt obligatoire sur la rue Beaulieu, à l'intersection de la rue de la Rive, en direction Ouest (secteur Saint-Jean-Chrysostome).

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-04-71

Décret des travaux relatifs à l'aménagement d'une piste cyclable et autres travaux connexes dans le parc de la rivière Etchemin

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-003](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda

Appuyé par le conseiller Michel Turner

De décréter les travaux relatifs à l'aménagement d'une piste cyclable et autres travaux connexes dans le parc de la rivière Etchemin.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-04-72

Modification du contrat relatif aux travaux d'alimentation en eau potable et de collecte des eaux usées du quartier Boutin Nord et Sud (secteur Saint-Hélène-de-Breakeyville)

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-073](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda

Appuyé par le conseiller Michel Turner

De modifier le contrat relatif aux travaux d'alimentation en eau potable et de collecte des eaux usées du quartier Boutin Nord et Sud (secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville), attribué par la résolution CV-2012-12-19, au montant de 459 845,84 \$, avant TPS et TVQ, selon les avis de modifications annexés à la fiche de prise de décision INF-GEN-2016-073, considérant que ces modifications sont accessoires au contrat et qu'elles ne changent pas la nature de ce contrat, suivant les motifs énoncés à la fiche de prise de décision INF-GEN-2016-073.

Adoptée à l'unanimité

Le membre du conseil de la Ville Michel Patry divulgue la nature générale de son intérêt dans la question suivante qui sera prise en considération concernant un avenant à l'entente relative au prêt de service d'un policier de la Ville de Lévis à la Sûreté du Québec pour l'Escouade régionale mixte crime organisé à intervenir avec le ministère de la Sécurité publique et la Sûreté du Québec et il mentionne qu'il s'abstient de participer aux délibérations sur cette question et de voter.

CV-2016-04-73

Avenant à l'entente relative au prêt de service d'un policier de la Ville de Lévis à la Sûreté du Québec pour l'Escouade régionale mixte crime organisé à intervenir avec le ministère de la Sécurité publique et la Sûreté du Québec

[Document d'aide à la décision POL-2016-009](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones

Appuyé par le conseiller Serge Côté

De conclure l'avenant à l'entente relative au prêt de service d'un policier de la Ville à la Sûreté du Québec, pour l'Escouade régionale mixte crime organisé, à intervenir avec le ministère de la Sécurité publique et la Sûreté du Québec, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision POL-2016-009, et d'autoriser le maire et la greffière à signer cet avenant.

Adoptée à la majorité

CV-2016-04-74

Cession de casques de pompiers ou pompières inutilisables à Réseau d'accueil des agents et agentes de la paix (La vigile)

[Document d'aide à la décision INC-2016-007](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

De céder gratuitement à Réseau d'accueil des agents et agentes de la paix (La vigile) un lot de casques de pompiers ou pompières inutilisables, pour le maintien de ses activités auprès des pompiers et pompières lévisiens.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-04-75

Financement de la dépense relative aux travaux de mise en conformité des issues de la palestre de gymnastique de la polyvalente de Lévis

[Document d'aide à la décision DVC-EQR-2016-007](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Michel Patry

De financer la dépense relative aux travaux de mise en conformité des issues de la palestre de gymnastique de la polyvalente de Lévis au montant maximal de 39 000 \$, à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-04-76

Plan d'action 2016 de la commission consultative de la culture de la Ville

[Document d'aide à la décision DVC-ART-2016-018](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'adopter le plan d'action 2016 de la commission consultative de la culture de la Ville, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DVC-ART-2016-018.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-04-77

Support logistique pour l'activité *Relais pour la vie* 2016 et ouverture de terrains pour la tenue de cette activité

[Document d'aide à la décision DVC-SOC-2016-010](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

Appuyé par le conseiller Michel Patry

De maintenir le support logistique de la Ville, sans frais, pour l'activité *Relais pour la vie*, du 4 au 5 juin 2016.

D'ouvrir les terrains de baseball 2 et 4 et les terrains de soccer plateaux 1 et 2 ainsi que la piste de 400 mètres au parc Stade Georges-Maranda (secteur Lévis), à compter de 23 h le 4 juin jusqu'à 7 h le 5 juin 2016, pour la tenue de l'activité *Relais pour la vie* 2016.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-04-78

Indexation du soutien financier à des organismes partenaires

[Document d'aide à la décision DVC-SOC-2016-013](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'accorder en 2016 une indexation selon l'indice du prix à la consommation de 0,8% en 2016 au soutien financier des organismes partenaires non indexés, tels qu'ils sont identifiés en annexe à la fiche de prise de décision DVC-SOC-2016-013, ainsi qu'à la portion non indexée du soutien aux organismes partenaires du secteur sociocommunautaire, tels qu'ils sont identifiés en annexe à cette fiche de prise de décision.

De maintenir dorénavant l'indexation selon l'indice du prix à la consommation lors de l'attribution du soutien financier accordé aux organismes dans le secteur sociocommunautaire reconnus comme partenaire.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-04-79

Aide financière à des organismes de la communauté

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2016-002](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'accorder aux organismes suivants de la communauté l'aide financière indiquée afin de maintenir leurs activités auprès de la population lévisienne :

- | | |
|---|--------------|
| • Club de soccer Lévis-Est : | 8 068,08 \$ |
| • Association de soccer Chaudière-Ouest : | 10 462,68 \$ |

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-04-80**Contrat à intervenir avec le Complexe de soccer Honco de Lévis concernant la location d'heures pour l'année 2016**

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2016-005](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Michel Patry

De conclure le contrat à intervenir avec le Complexe de soccer Honco de Lévis, concernant la location d'heures à ce complexe pour l'année 2016, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2016-005, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document à cet effet.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-04-81**Aide financière à Rues principales Saint-Romuald inc.**

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2016-007](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'accorder une aide financière de 2 000 \$ à Rues principales Saint-Romuald inc., pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-04-82**Dépôt du rapport financier consolidé de la Ville pour l'année 2015 et des rapports (audits) du vérificateur général et du vérificateur externe (auditeur indépendant)**

[Document d'aide à la décision FIN-TRE-2016-023-R-1](#)

Le rapport financier consolidé dressé par le trésorier pour l'année 2015 ainsi que des rapports de vérification (audits) du vérificateur externe (auditeur indépendant) des états financiers de la Ville, des comptes relatifs au vérificateur général et des rapports de vérification (audits) du vérificateur général des états financiers de la Ville et de l'état établissant le taux global de taxation, tels qu'ils sont annexés à la fiche de prise de décision FSA-TRE-2016-023-R-1, sont déposés à titre d'information.

CV-2016-04-83**Demande de financement au Fonds municipal vert pour l'élaboration des programmes particuliers d'urbanisme**

[Document d'aide à la décision URBA-2016-103](#)

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse
Appuyé par le conseiller Clément Genest

D'autoriser la Direction de l'urbanisme à faire une demande de financement auprès du Fonds municipal vert pour l'élaboration des programmes particuliers d'urbanisme.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-04-84

Modifications à la circulation et soutien logistique pour la tenue de l'évènement *Raid Banque Nationale*

[Document d'aide à la décision DEV-2016-049](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'autoriser les modifications à la circulation pour la tenue de l'évènement *Raid Banque Nationale*, le 28 mai 2016, telles qu'elles sont décrites à la fiche de prise de décision DEV-2016-049.

De fournir à la Fondation Hôtel-Dieu de Lévis le support requis sur le plan logistique et technique, selon les paramètres établis avec les différentes directions impliquées et tel qu'il est décrit à la fiche de prise de décision DEV-2016-049, le tout sous réserve de la disponibilité d'équipements et d'infrastructures de la Ville nécessaires à la sécurité et au bon déroulement de l'évènement, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-04-85

Choix du récipiendaire du prix *Ville de Lévis* dans le cadre du concours *Les Pléiades – Prix d'excellence*

[Document d'aide à la décision DEV-2016-079](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De confirmer le choix du récipiendaire du prix *Ville de Lévis* dans le cadre du concours *Les Pléiades – Prix d'excellence*, édition 2016, de la Chambre de commerce de Lévis, suivant la recommandation formulée à l'alternative 1 de la fiche de prise de décision DEV-2016-079.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-04-86

Modification de la résolution CV-2015-12-14 « Aide financière à la Maison de soins palliatifs du Littoral, mandat à la Direction du développement économique et de la promotion et financement afférent » et entente de visibilité à intervenir avec la Maison de soins palliatifs du Littoral

[Document d'aide à la décision DEV-2016-015](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De modifier la résolution CV-2015-12-14 « Aide financière à la Maison de soins palliatifs du Littoral, mandat à la Direction du développement économique et de la promotion et financement afférent » par le remplacement, dans le premier alinéa, des mots « fiche de prise de décision DEV-2015-174 » par les mots « fiche de prise de décision DEV-2016-015 ».

De conclure l'entente de visibilité à intervenir avec la Maison de soins palliatifs du Littoral, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2016-015, et d'autoriser le maire et la greffière à signer cette entente.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-04-87

Entente de visibilité et de soutien logistique à intervenir avec Voile internationale Québec dans le cadre de l'édition 2016 de la *Transat Québec/St-Malo*

[Document d'aide à la décision DEV-2016-085](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'autoriser la conclusion d'une entente de visibilité et de soutien logistique à intervenir avec Voile internationale Québec dans le cadre de l'édition 2016 de la *Transat Québec/St-Malo*, selon les paramètres prévus à la fiche de prise de décision DEV-2016-085, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document à cet effet, et ce, à la condition de prévoir une annonce conjointe soulignant la contribution de la Ville à la tenue de cet événement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-04-88

Acquisition d'une partie du lot 2 155 714 du cadastre du Québec (Parc industriel Saint-Romuald)

[Document d'aide à la décision DEV-2016-041-R-1](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'accepter la promesse de vente par Gestion L.R. Samson ltée d'une partie du lot 2 155 714 du cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2016-041-R-1, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville, et d'autoriser le maire et la greffière à signer l'acte notarié de vente à intervenir entre les parties.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-04-89

Vente du lot 5 749 329 du cadastre du Québec à 9324-4424 Québec inc. (rue du Maréchal, secteur Pintendre) et affectation du fruit de la vente
[Document d'aide à la décision DEV-2016-075](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'accepter l'offre d'achat de 9324-4424 Québec inc. du lot 5 749 329 du cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2016-075, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par l'acquéreur, d'autoriser le maire et la greffière à signer le contrat de vente notarié à intervenir entre les parties et d'affecter le produit net de la vente de ce terrain à la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-04-90

Aide financière à la Maison de la famille Rive-Sud
[Document d'aide à la décision DEV-2016-077](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'accorder une aide financière au montant indiqué à la fiche de prise de décision DEV-2016-077 à la Maison de la famille Rive-Sud pour un projet, conformément à la politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie et ce, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-04-91

Attribution du contrat pour l'acquisition de vêtements et d'équipements pour le personnel policier
[Document d'aide à la décision APP-2016-042](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'attribuer le contrat pour l'acquisition de vêtements et d'équipements pour le personnel policier (appel d'offres 2016-50-09), lot 10, vestes par balle, à Ten4 body amor inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée 110 154,45 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-04-92

Attribution du contrat pour la location de balais de rues avec opérateurs
[Document d'aide à la décision APP-2016-044](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier

Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'attribuer le contrat pour la location de balais de rues avec opérateurs (appel d'offres 2016-50-26), à Les entreprises trema inc., pour une période de trois ans, au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 110 340 \$, avant TPS et TVQ, et dont le prix sera indexé à compter de la deuxième année du contrat selon l'indice des prix à la consommation et le prix du carburant, le tout conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-04-93

Attribution du contrat de services professionnels pour le contrôle qualitatif des matériaux et en environnement de divers travaux de génie civil pour les années 2016, 2017 et 2018
[Document d'aide à la décision APP-2016-050](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier

Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'attribuer le contrat de services professionnels pour le contrôle qualitatif des matériaux et en environnement de divers travaux de génie civil pour les années 2016, 2017 et 2018 (appel d'offres 2016-55-28), à GHD consultants ltée, aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 540 295 \$, avant TPS et TVQ, pour une période de trois ans, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-04-94

Attribution de contrats pour la fourniture de camions dix roues diesel châssis et cabine conventionnels et fourniture de camions six roues diesel 4 x 4 châssis et cabine conventionnels
[Document d'aide à la décision APP-2016-057](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'attribuer les contrats pour la fourniture de camions dix roues diesel châssis et cabine conventionnels et fourniture de camions six roues diesel 4 x 4 châssis et cabine conventionnels (appel d'offres 2016-50-30), de la façon suivante :

- projet 1, fourniture d'un camion dix roues diesel châssis et cabine conventionnels MTC 24 766 kg (TPE-2016-03), à Camions Freightliner Québec inc., au prix de 177 936 \$, avant TPS et TVQ;
- projet 2, fourniture d'un camion dix roues diesel châssis et cabine conventionnels MTC 29 937 kg (TPD-2016-04), à Camions Freightliner Québec inc., au prix de 152 854 \$, avant TPS et TVQ;
- projet 3, fourniture d'un camion six roues diesel 4x4 châssis et cabine conventionnels MTC 18 598 kg (TPE-2016-01), à Camions Freightliner Québec inc., au prix de 134 997 \$, avant TPS et TVQ;
- projet 4, fourniture d'un camion six roues diesel 4x4 châssis et cabine conventionnels MTC 18 598 kg (TPD-2016-01), à Camions Freightliner Québec inc., au prix de 134 473 \$, avant TPS et TVQ;

conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-04-95

Avis de motion du Règlement RV-2016-15-80 décrétant des travaux d'égout pluvial et de voirie sur la rue J.-B.-Renaud et des travaux d'aqueduc, d'égouts, de voirie, d'éclairage et de construction d'un bassin de rétention des eaux pluviales pour le prolongement de cette rue, ainsi qu'un emprunt

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-068](#)

Le membre du conseil de la Ville Serge Côté donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2016-15-80 décrétant des travaux d'égout pluvial et de voirie sur la rue J.-B.-Renaud et des travaux d'aqueduc, d'égouts, de voirie, d'éclairage et de construction d'un bassin de rétention des eaux pluviales pour le prolongement de cette rue, ainsi qu'un emprunt.

Ce règlement a pour objet de décréter des travaux d'égout pluvial et de voirie sur la rue J.-B.-Renaud et des travaux d'aqueduc, d'égouts, de voirie, d'éclairage et de construction d'un bassin de rétention des eaux pluviales pour le prolongement de cette rue, ainsi qu'un emprunt n'excédant pas la somme de 3 182 000 \$ pour payer cette dépense, d'un terme de 15 ans, remboursable en partie par une taxe spéciale générale imposée et prélevée annuellement sur tous les immeubles imposables du territoire de la ville, par une taxe spéciale de secteur imposée et prélevée annuellement sur tous les immeubles imposables situés sur le parcours du réseau d'aqueduc du territoire de la ville ainsi que par des taxes spéciales de secteurs imposées et prélevées

annuellement sur tous les immeubles imposables situés dans les bassins de taxation identifiés dans le règlement.

CV-2016-04-96

Avis de motion du Règlement RV-2016-15-81 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-079](#)

Le membre du conseil de la Ville Pierre Lainesse donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2016-15-81 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement.

Ce règlement a pour objet de régir le stationnement sur une partie des rues de la Fabrique et Saint-Laurent (secteur Lévis) ainsi que sur une partie du boulevard du Centre-Hospitalier (secteur Charny).

CV-2016-04-97

Avis de motion du Règlement RV-2016-15-82 modifiant le Règlement RV-2011-11-29 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (zones C1601 et I1638 situées dans le secteur de l'intersection de l'avenue Taniata et de la rue de Saint-Jean-Chrysostome, secteur Saint-Jean-Chrysostome)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-030](#)

Le membre du conseil de la Ville Jean-Pierre Bazinet donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2016-15-82 modifiant le Règlement RV-2011-11-29 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale.

Ce règlement a pour objet d'exiger des documents supplémentaires dans le cas de travaux affectant en tout ou en partie le cran rocheux pour les zones C1601 et I1638 et de modifier les travaux pour lesquels un plan d'implantation et d'intégration architecturale est exigé dans la zone I1638 de même que les objectifs et critères applicables à un tel plan.

CV-2016-04-98

Avis de motion du Règlement RV-2016-15-83 modifiant le Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme (à proximité de l'intersection de l'avenue Taniata et de la rue de Champigny, zones H1617 et M1626, secteur Saint-Jean-Chrysostome)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-045](#)

Le membre du conseil de la Ville Jean-Pierre Bazinet donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2016-15-83 modifiant le Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme.

Ce règlement a pour objet d'agrandir une affectation résidentielle faible densité à même une partie d'une affectation commerciale artérielle.

CV-2016-04-99

Avis de motion du Règlement RV-2016-15-84 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (à proximité de l'intersection de l'avenue Taniata et de la rue de Champigny, zones H1617 et M1626, secteur Saint-Jean-Chrysostome)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-045](#)

Le membre du conseil de la Ville Jean-Pierre Bazinet donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2016-15-84 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement.

Ce règlement a pour objet d'agrandir la zone H1617 à même une partie de la zone M1626.

CV-2016-05-00

Adoption du Projet de règlement RV-2016-15-82 modifiant le Règlement RV-2011-11-29 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (zones C1601 et I1638 situées dans le secteur de l'intersection de l'avenue Taniata et de la rue de Saint-Jean-Chrysostome, secteur Saint-Jean-Chrysostome)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-030](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'adopter le Projet de règlement RV-2016-15-82 modifiant le Règlement RV-2011-11-29 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2016-030.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-05-01

Adoption du Projet de règlement RV-2016-15-83 modifiant le Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme (à proximité de l'intersection de l'avenue Taniata et de la rue de Champigny, zones H1617 et M1626, secteur Saint-Jean-Chrysostome)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-045](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'adopter le Projet de règlement RV-2016-15-83 modifiant le Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2016-045.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-05-02

Adoption du Projet de règlement RV-2016-15-84 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (à proximité de l'intersection de l'avenue Taniata et de la rue de Champigny, zones H1617 et M1626, secteur Saint-Jean-Chrysostome)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-045](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'adopter le Projet de règlement RV-2016-15-84 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2016-045.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-05-03

Adoption du Règlement RV-2016-15-76 décrétant un emprunt pour financer des dépenses dans le cadre du programme complémentaire de la Ville au programme AccèsLogis Québec

[Document d'aide à la décision URBA-2016-036](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2016-15-76 décrétant un emprunt pour financer des dépenses dans le cadre du programme complémentaire de la Ville au programme AccèsLogis Québec a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière par intérim mentionne que ce règlement a pour objet de décréter un emprunt n'excédant pas la somme de 3 700 000 \$ d'un terme de 10 ans, remboursable par une taxe imposée et prélevée annuellement sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la ville, dans le but d'effectuer des dépenses pour les honoraires professionnels, les frais relatifs à la décontamination, l'octroi de subventions, les imprévus, les taxes applicables et les frais de financement dans le cadre du programme complémentaire de la Ville au programme AccèsLogis Québec ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'adopter le Règlement RV-2016-15-76 décrétant un emprunt pour financer des dépenses dans le cadre du programme complémentaire de la Ville au programme AccèsLogis Québec.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-05-04

Adoption du Règlement RV-2016-15-77 modifiant le Règlement RV-2011-11-28 sur les permis et certificats et le Règlement RV-2014-13-97 sur les tarifs des permis, certificats et demandes en matière d'urbanisme

[Document d'aide à la décision URBA-2016-038](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2016-15-77 modifiant le Règlement RV-2011-11-28 sur les permis et certificats et le Règlement RV-2014-13-97 sur les tarifs des permis, certificats et demandes en matière d'urbanisme a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière par intérim mentionne que ce règlement a pour objet de ne plus permettre le cumul de demandes de permis ou de certificat d'autorisation en une seule avec une tarification unique et de modifier certaines dispositions réglementaires à des fins de cohérence ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

D'adopter le Règlement RV-2016-15-77 modifiant le Règlement RV-2011-11-28 sur les permis et certificats et le Règlement RV-2014-13-97 sur les tarifs des permis, certificats et demandes en matière d'urbanisme.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-05-05

Adoption du Règlement RV-2016-15-78 modifiant le Règlement RV-2016-15-69 fixant pour l'année 2016 le montant maximal des dépenses prévues pour l'acquisition d'immeubles à des fins industrielles, para-industrielles ou de recherche et décrétant l'acquisition de lots à ces fins

[Document d'aide à la décision DEV-2016-010](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2016-15-78 modifiant le Règlement RV-2016-15-69 fixant pour l'année 2016 le montant maximal des dépenses prévues pour l'acquisition d'immeubles à des fins industrielles, para-industrielles ou de recherche et décrétant l'acquisition de lots à ces fins a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière par intérim mentionne que ce règlement a pour objet de décréter l'acquisition du lot 3 017 855 du cadastre du Québec à des fins industrielles, para-industrielles ou de recherche ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

D'adopter le Règlement RV-2016-15-78 modifiant le Règlement RV-2016-15-69 fixant pour l'année 2016 le montant maximal des dépenses prévues pour l'acquisition d'immeubles à des fins industrielles, para-industrielles ou de recherche et décrétant l'acquisition de lots à ces fins.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-05-06

Adoption du Règlement RV-2016-15-35 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de l'usage H10 Habitation multifamiliale isolée à l'intérieur de la zone M1148, sur le chemin du Sault, près de la rue Louis-Quentin, secteur Saint-Romuald)
[Document d'aide à la décision URBA-2016-097](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2016-15-35 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière par intérim mentionne que ce règlement a pour objet d'autoriser les usages de la classe H10, habitation multifamiliale isolée, à l'intérieur de la zone M1148 et de prévoir des normes applicables à cet usage ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'adopter le Règlement RV-2016-15-35 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2016-02-32.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-05-07

Adoption du règlement RV-2016-15-34 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (modification réglementaire dans la zone C2778, à l'intersection du chemin Harlaka et de la route du Président-Kennedy, secteur Pintendre)
[Document d'aide à la décision URBA-2016-098](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2016-15-34 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière par intérim mentionne que ce règlement a pour objet d'ajouter spécifiquement certains usages de la classe d'usage C300 (service d'entreposage temporaire extérieur de certains véhicules lourds), de prévoir l'aménagement et le maintien d'un écran tampon pour l'exercice de cet usage et de supprimer le groupe d'usages C2 à la grille des spécifications, et ce, pour la zone C2778, secteur Pintendre ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'adopter le Règlement RV-2016-15-34 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2016-02-33.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-05-08

Avis de motion du Règlement RV-2016-15-85 modifiant le Règlement RV-2010-09-78 sur les pistes cyclables et récréatives

[Document d'aide à la décision POL-2016-014](#)

Le membre du conseil de la Ville Clément Genest donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2016-15-85 modifiant le Règlement RV-2010-09-78 sur les pistes cyclables et récréatives.

Ce règlement a pour objet de modifier les heures d'accès pour la circulation des bicyclettes et des bicyclettes assistées sur les pistes cyclables et récréatives et d'exiger que ces bicyclettes soient munies d'un éclairage spécifique entre certaines heures.

CV-2016-05-09

Avis de motion du Règlement RV-2016-15-86 modifiant le Règlement RV-2010-09-41 sur les nuisances, la paix, l'ordre, le bon gouvernement, le bien-être général, la sécurité et les animaux

[Document d'aide à la décision POL-2016-014](#)

Le membre du conseil de la Ville Jean-Pierre Bazinet donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2016-15-86 modifiant le Règlement RV-2010-09-41 sur les nuisances, la paix, l'ordre, le bon gouvernement, le bien-être général, la sécurité et les animaux.

Ce règlement a pour objet de prévoir une exception relative aux heures de fermeture des parcs publics pour les usagers et les usagères circulant sur les pistes cyclables et récréatives qui sont situées en tout ou en partie dans ces parcs.

CV-2016-05-10

Proclamation de la *Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie*

ATTENDU que la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle ni de l'identité de genre;

ATTENDU que le Québec est une société ouverte à tous et à toutes, y compris aux communautés et aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et transgenres;

ATTENDU que malgré les efforts faits, l'homophobie et la transphobie sont présentes dans la société;

ATTENDU qu'il existe un large consensus contre la discrimination et plus particulièrement contre l'homophobie et la transphobie;

ATTENDU que le 17 mai 2016 sera la *Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie*;

ATTENDU qu'il y a lieu d'appuyer les efforts du Groupe régional d'intervention sociale Chaudières-Appalaches et de ses partenaires dans la tenue de cette journée. Ces derniers aident grandement les jeunes gaies, lesbiennes et bisexuels à cheminer positivement face à leur orientation sexuelle;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

De proclamer le 17 mai 2016 *Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie*.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-05-11

Échange d'une partie du lot 5 444 092 du cadastre du Québec contre une partie du lot 2 434 898 de ce cadastre, cession de servitudes sur une partie des lots 5 444 092 et autres de ce cadastre et acquisition de servitudes sur une partie des lots 5 887 658 et autres de ce cadastre (rue Saint-Laurent, secteur de la Traverse)

[Document d'aide à la décision DEV-2016-089](#)

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De confirmer que le lot 5 887 663 du cadastre du Québec n'est plus affecté à l'utilité publique.

D'échanger à la Société des traversiers du Québec le lot 5 887 663 de ce cadastre, contre le lot 5 887 662 de ce cadastre, avec droit de passage en

faveur de la Société des traversiers du Québec, sans la garantie de qualité de part et d'autre, et aux autres conditions mentionnées à la fiche de prise de décision DEV-2016-089, les frais relatifs à cette transaction à être assumés à part égale entre les parties, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document à cet effet.

De décréter que le lot 5 887 662 de ce cadastre soit affecté à l'utilité publique conditionnellement à son acquisition.

De céder à la Société des traversiers du Québec, à titre gratuit, une servitude réelle et perpétuelle pour des conduits souterrains (fils électriques, fibre optique, communication, etc.) sur une partie du lot 5 887 658 de ce cadastre, d'une superficie de 43,4 mètres carrés, en faveur du lot 5 887 657 de ce cadastre, telle qu'elle est présentée sur le plan annexé à cette fiche de prise de décision, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document à cet effet.

De céder à la Société des traversiers du Québec, à titre gratuit, une servitude réelle et perpétuelle pour des conduits souterrains (fils électriques, fibre optique, communication, etc.) et des conduites d'égout sur une partie du lot 5 887 658 de ce cadastre, d'une superficie de 36,6 mètres carrés et une partie du lot 5 887 660 de ce cadastre, d'une superficie de 52,5 mètres carrés, en faveur du lot 5 887 659 du cadastre du Québec, telle qu'elle est présentée sur le plan annexé à cette fiche de prise de décision, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document à cet effet.

De céder à la Société des traversiers du Québec, à titre gratuit, un droit de passage, sur une partie du lot 5 368 209 de ce cadastre, d'une superficie de 360,9 mètres carrés, sur une partie du lot 5 887 664 de ce cadastre, d'une superficie de 541,7 mètres carrés et sur une partie du lot 2 434 492 de ce cadastre, d'une superficie de 6,2 mètres carrés, en faveur du lot 5 444 093 de ce cadastre, tel qu'il est présenté sur le plan annexé à cette fiche de prise de décision, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document à cet effet.

D'acquérir, à titre gratuit, une servitude réelle et perpétuelle pour un abribus sur une partie du lot 5 887 657 de ce cadastre, d'une superficie de 26,1 mètres carrés, en faveur du lot 5 887 658 du cadastre du Québec, telle qu'elle est présentée sur le plan annexé à cette fiche prise de décision, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document à cet effet.

D'acquérir, à titre gratuit, une servitude réelle et perpétuelle pour des conduits souterrains (fils électriques, fibre optique, communication, etc.) sur une partie du lot 5 887 659 de ce cadastre, d'une superficie de 61,7 mètres carrés, en faveur du lot 5 887 658 de ce cadastre, telle qu'elle est présentée sur le plan annexé à cette fiche de prise de décision, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document à cet effet.

De céder, à titre gratuit, une servitude de passage de lignes de télécommunications et de distribution d'énergie électrique sur une partie du lot 5 887 664 de ce cadastre, d'une superficie de 124,9 mètres carrés et sur une partie du lot 5 369 209 de ce cadastre, d'une superficie de 137,3 mètres carrés en faveur de Bell Canada et Hydro-Québec, telle qu'elle est présentée sur le plan annexé à cette fiche de prise de décision, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document à cet effet.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-05-12

Entente relative à un projet de compensation environnementale à intervenir avec Les développements de demain inc. et engagement envers le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

[Document d'aide à la décision DEV-2016-092](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

De conclure l'entente relative à un projet de compensation environnementale à intervenir avec Les développements de demain inc., telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2016-092, et d'autoriser le maire et la greffière à signer cette entente.

De s'engager envers le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques à conserver à l'état naturel une partie du lot 5 648 468 du cadastre du Québec, d'une superficie de 5 700 mètres carrés, aux fins de la compensation environnementale faisant l'objet de l'entente annexée à cette fiche de prise de décision.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-05-13

Félicitations à la Coopérative Forêt d'Arden

ATTENDU que la Forêt d'Arden est une coopérative sans but lucratif lévisienne qui se démarque partout au Québec dans la lutte aux changements climatiques ;

ATTENDU que la Forêt d'Arden est un organisme partenaire de la Ville;

ATTENDU que la *Bourse du carbone scol'ERE* est un projet positif et ludique de la Forêt d'Arden qui se déploie dans les écoles primaires du territoire de Lévis pour mobiliser les jeunes et leur famille à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre ;

ATTENDU que la *Bourse du carbone scol'ERE* rencontre des objectifs du Plan d'action de développement durable et du Plan de réduction des gaz à effet de serre de la Ville;

ATTENDU que *Les Prix Novae de l'Entreprise citoyenne* récompensent les meilleures pratiques de responsabilité sociale et développement durable au Québec ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

De féliciter la Forêt d'Arden pour avoir remporté le prix *Mobilisation et*

Sensibilisation pour son projet Bourse du carbone scol'ERE lors des Prix Novae de l'Entreprise citoyenne 2016, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-05-14

Résolution visant à témoigner de notre solidarité envers les habitantes et habitants de Fort McMurray en Alberta aux prises avec de violents incendies de forêt

ATTENDU que la province de l'Alberta a déclaré l'état d'urgence ;

ATTENDU qu'il s'agit d'une des plus importantes opérations d'évacuation de l'histoire au pays ;

ATTENDU que plus de 100 000 habitantes et habitants ont été évacués ;

ATTENDU que plus de 1600 bâtiments ont été détruits par les flammes ;

ATTENDU que l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et l'ensemble des municipalités québécoises expriment leur soutien envers les communautés de Fort McMurray et des environs affectées par les incendies qui font rage dans la région ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

De réaffirmer notre solidarité et notre soutien aux sinistrés albertains et de confirmer au ministère de la Sécurité publique du Québec notre contribution volontaire pour toute demande de collaboration visant à appuyer une stratégie d'intervention.

De verser une somme de 5 000 \$ à la Croix-Rouge canadienne afin de manifester notre solidarité à la population de Fort McMurray.

De transmettre une copie de la présente résolution aux autorités municipales de Fort McMurray, à la première ministre de l'Alberta, madame Rachel Notley, au premier ministre du Québec, monsieur Philippe Couillard, et au ministre de la Sécurité publique, monsieur Martin Coiteux.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-05-15

Période d'intervention des membres du conseil

Plusieurs membres du conseil prennent la parole.

CV-2016-05-16

Félicitations au maire monsieur Gilles Lehouillier et au membre du conseil de la Ville monsieur Guy Dumoulin, lauréats du prix Régis-Laurin

ATTENDU que l'Association des groupes de ressources techniques du Québec (AGRTQ) a décerné le prix *Régis-Laurin 2016* au maire de Lévis, monsieur Gilles Lehouillier ainsi qu'au membre du conseil de la Ville monsieur Guy Dumoulin, afin de reconnaître leur contribution exceptionnelle à la cause du logement communautaire ;

ATTENDU que par leur implication, Messieurs Lehouillier et Dumoulin ont eu un impact important sur le développement et le maintien de l'habitation communautaire à Lévis ;

ATTENDU que la Ville souhaite également souligner leur appui exemplaire à la cause du logement communautaire au sein de notre communauté ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé à l'unanimité

De féliciter le maire monsieur Gilles Lehouillier et le membre du conseil de la Ville monsieur Guy Dumoulin pour avoir reçu le prix *Régis-Laurin 2016*, décerné par l'Association des groupes de ressources techniques du Québec pour leur contribution remarquable au développement de l'habitation communautaire.

Adoptée à l'unanimité

Monsieur Alain Marcoux, directeur général de GRT habitation Lévy, remet une plaque commémorative de ce prix au membre du conseil de la Ville monsieur Guy Dumoulin et au maire.

CV-2016-05-17

Félicitations à la troupe de théâtre Les pins-sautés

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé à l'unanimité

De féliciter la troupe de théâtre Les pins-sautés, pour sa nouvelle pièce de théâtre *Bidonville city* écrite par Josée Breton et Christine Moreau, présentée les 29 et 30 avril 2016 à l'église de Pintendre, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-05-18

Période de questions

Plusieurs personnes posent des questions et émettent des commentaires.

CV-2016-05-19

Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

À 20 heures 42, de lever la séance.

Adoptée à l’unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, greffière par intérim
